

Séance du 4 avril 2024

Délibération n° 2024_05

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe SAËS, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 29 mars 2024

Etaient présents : SAËS Philippe, LABOULAIS Monia, TOPALOV Todor, HENNOTE Stéphanie, BREUSSIN Joël, DANDRÉ Fabien, DULAURIÉ Jérémy, LARGEAU Brigitte, ROMIEU Tanguy, ROTH Odile et SÉRÉ Sandrine.

Etaient absents : DESPAGNET Guillaume, DESTRUHAUT Thierry et RENARD Jeanne.

Objet : achat de tables et de chaises

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'achat de 60 tables et de 350 chaises pour l'équipement des salles des fêtes de la commune. Ce projet s'inscrit dans une politique de dynamisation de la vie associative de la commune par une rénovation des équipements ainsi qu'une simplification et une sécurisation des manutentions. Il peut faire l'objet d'une demande de subvention au titre du FEC 2024. Le coût d'acquisition de 60 tables et 350 chaises est estimé à 14 466,99 € HT soit 17 360,39 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'acquisition de 60 tables et 350 chaises,

AUTORISE Mr le Maire à déposer une demande de subvention au titre du FEC 2024.

Pour extrait conforme,

Saint-Martin-d'Oney, le 15 avril 2024

Le Maire, Philippe SAES

